

# Le Serrissien

N° 123  
JUILLET  
2023

[www.serris.fr](http://www.serris.fr)



/ COUP D'ŒIL

**Serris en fête**

/ DOSSIER

■ LA CULTURE POUR TOUS

/ CADRE DE VIE

■ LES AUTORISATIONS D'URBANISME

**Serris**  
Val d'Europe

# SOMMAIRE



## Suivez-nous

Sur [www.serris.fr](http://www.serris.fr)

sur notre **page Facebook officielle**  
**f VilleDeSerris**

En vous inscrivant  
sur la **newsletter**  
depuis [www.serris.fr](http://www.serris.fr)



## VILLE DE SERRIS

2, Place  
Antoine Mauny  
BP 15 - Serris  
77706

Marne la Vallée  
CEDEX 4

Tél. 01 60 43 52 00

Fax : 01 60 43 08 13

contact@serris.fr

[www.serris.fr](http://www.serris.fr)

### Accueil

Lundi : 14 h 00-18 h 00

Du mardi au vendredi :

9 h 00-12 h 00

et 14 h 00-18 h 00

Samedi : 9 h 00-12 h 00

P. 4

## ZAPPING

En bref et en images

Serris Color Challenge

P. 8

## COUP D'ŒIL

Serris en fête

Serris en fête : point d'orgue du projet « Culture et ouverture sur le monde »

La Petite Boussole fait la fête

Trouvez votre rendez-vous passeport et CNI plus facilement

Aide Pass'eau

Pique-nique du CME et du CMJ

Inauguration de la Micro-Folie Val d'Europe

Opération tranquillité Vacances

Voisins vigilants et solidaires

La PM fait passer les permis piéton et vélo

Les aînés en balade

P. 18

## DOSSIER

La culture pour tous

P. 26

## CADRE DE VIE

Les autorisations d'urbanisme

En été, j'oublie tout ou pas !

Pelouse et haie : quelques rappels

Un premier arbre pour « So art »

P. 30

## DÉMOCRATIE

Expression politique

P. 32

## À L'AFFICHE





Mes chers concitoyens,

C'est avec un grand enthousiasme que je m'adresse à vous afin de vous présenter le nouveau numéro du Serrisien, débordant de vitalité et de dynamisme. L'été est enfin là, et avec lui, une multitude d'animations festives pour tous.

« Bougez votre été », voilà notre mot d'ordre pour le lancement de la période estivale, nous vous avons préparé un programme riche en animations. Tout comme l'a été la nouvelle édition de Serris en fête, aux couleurs de l'Afrique pour cette année, et durant laquelle nous avons eu plaisir à vous retrouver malgré l'actualité perturbée ces derniers temps. Carnaval, fête foraine, concert de Senny Camara, chanteuse à la voix d'or, animations sportives et culturelles, et bien d'autres surprises vous ont été proposées le temps d'un week-end dédié à la fête et à la joie de vivre. Cet événement marque la fin de toute une année d'animations sur la thématique de l'Afrique de l'Ouest. Encore une occasion idéale pour prendre part à des moments de convivialité en famille ou entre amis. Le vivre ensemble c'est cela aussi; partager nos cultures et s'ouvrir sur le monde. Rendez-vous en septembre pour une nouvelle destination!

Mais l'été ne se résume pas uniquement aux festivités. C'est aussi le moment propice pour le lancement de notre prochaine saison culturelle, qui s'annonce riche en découvertes artistiques. Nous avons veillé à élaborer une programmation diversifiée, adaptée à tous les publics, pour que chacun puisse trouver son bonheur et nourrir sa curiosité.

« **Le vivre ensemble c'est cela aussi; partager nos cultures et s'ouvrir sur le monde. Rendez-vous en septembre pour une nouvelle destination!** »

Le forum des associations, quant à lui, sera une occasion privilégiée pour chacun d'entre vous de trouver une activité qui correspond à ses passions et à ses centres d'intérêt. Que vous soyez adepte de danse, de sport, de musique, de bénévolat ou d'autres formes d'engagement, vous trouverez certainement une association qui saura vous accueillir à bras ouverts et vous permettre de vous épanouir au sein de notre ville.

En parlant d'activités municipales, voilà presque un an que nous avons mis en place un nouveau service dédié aux seniors. Depuis son lancement, nous avons constaté un engouement et un intérêt grandissants de la part de nos aînés. Des sorties culturelles, des ateliers, des rencontres intergénérationnelles et bien d'autres initiatives sont proposés pour favoriser le lien social et le bien vivre ensemble. Soucieux du bien-être et de la qualité de vie de nos aînés, le programme que nous avons élaboré pour les prochains mois sera riche et diversifié. Chaque année nous proposons de nouvelles destinations pour que nos aînés puissent profiter de moments d'évasion et de découvertes enrichissantes à l'instar du voyage de trois jours en Dordogne qui fut un grand succès!

Je vous souhaite à tous un été resplendissant, rempli de joie, de partage et d'épanouissement.

Avec mes salutations les plus chaleureuses,

**Philippe DESCROUET**

Maire de Serris

Président de Val d'Europe agglomération

## STAGE CULTURE ▶

Du 24 au 28 avril, la Ville de Serris organisait un stage d'initiation à la danse et aux percussions d'Afrique de l'ouest pour les 8-16 ans. Découverte des instruments, pratique de la danse et restitution en fin de stage.

Une semaine de vacances bien rythmée!



## ACTIVITÉS JEUNE ▶

Les après-midi du 2 au 5 mai, le service Jeunesse, Sport et Vie associative a proposé des activités pour les 12-17 ans de Serris : escape game, e-sport, touch active game, paint ball, sortie restaurant et bowling en soirée. Le mercredi, le service avait aussi organisé une animation trottinette électrique avec sensibilisation et initiation.



Plus de photos  
[www.serris.fr](http://www.serris.fr)  
f Ville. de Serris

## COMMÉMORATION

Le 8 mai dernier, la Ville de Serris a commémoré la Victoire de 1945 au Monument aux Morts puis à l'hôtel de Ville en présence notamment de Pierre CUYPERS, Sénateur de Seine-et-Marne, et de François-Claude PLAISANT, Sous-Préfet de Torcy et des membres du Conseil municipal des Enfants et des Jeunes. ▶





## ◀ FOIRE AUX GRENIERS

Le dimanche 4 juin, le boulevard Robert Thiboust et la place de Saria accueillent la traditionnelle Foire aux Greniers de Serris.

Un beau soleil, 175 exposants, de très nombreux visiteurs, de bonnes affaires, une structure de jeux pour les enfants, un food truck, une buvette tenue par le Comité des Fêtes de Serris, tout était réuni pour la réussite de cet événement.



## ◀ FÊTE PLANÈTE SPORT

Le samedi 17 juin, Planète Sport organisait sa fête de fin d'année. Enfants, adultes et aînés étaient invités à se réunir autour d'ateliers sportifs intergénérationnels.

## DICTIONNAIRE AUX CM2

Comme tous les ans, Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération et Noura BELLLI, Adjointe au Maire aux Affaires scolaires et périscolaires et à l'Enfance, Dominique Brunel, Adjointe au Maire et Martine Guilhem, conseillère municipale ont remis un dictionnaire Larousse, un Bescherelle et un dictionnaire d'anglais aux CM2 des écoles de Serris. ▼



# Serris color challenge

Le dimanche 2 juillet, près de 250 concurrents de tous âges se sont élancés pour la troisième édition de la Serris Color Challenge organisée dans le cadre de Serris en Fête.

Après un échauffement en musique et le mot d'accueil de Franck BROLLIER, Adjoint au Maire, deux départs ont permis aux participants de s'élancer à l'assaut de cette course ludique parsemée d'épreuves et de jets de poudre. Cette matinée s'est terminée par le discours de Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération et par la traditionnelle photo de groupe tout en couleurs. Encore une belle ambiance pour cette course intergénérationnelle où tout le monde est gagnant!



Plus de photos sur  
[www.serris.fr](http://www.serris.fr)  
ou en scannant  
le QR code







## Serris était en fête

**Les 1<sup>er</sup> et 2 juillet, les alentours de l'Hôtel de Ville et le Parc du Centre urbain du Val d'Europe ont accueilli Serris en Fête et ses animations pour toute la famille.**

Serris en Fête était de retour les 1<sup>er</sup> et 2 juillet avec son carnaval, sa fête foraine, la Serris color Challenge, ses activités pour toute la famille animées par les services municipaux, ses spectacles et le concert de Senny Camara.

L'Afrique de l'Ouest était en effet à l'honneur pour cette édition dans le cadre du projet « Culture et ouverture sur le Monde » (voir page suivante) souhaité par Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération.

Deux jours placés sous le signe de la convivialité, du partage et du vivre ensemble: des valeurs défendues par les élus de la commune et qui font du bien en ce moment.

Merci aux services municipaux, aux assistantes maternelles, aux associations Les Tambours parleurs, ACThéâtre Val d'Europe, Toile é Moi, La Main dans la Main, Studio de danse Graine d'étoile, au Comité des Fêtes de Serris et à Planète Communication.





Plus de photos  
sur [www.serris.fr](http://www.serris.fr)  
ou en scannant  
le QR code





# Serris en fête : point d'orgue du projet « Culture et ouverture sur le monde »

**Dans le cadre du projet « Culture et ouverture sur le monde » souhaité par les élus, l'Afrique de l'Ouest a été mis à l'honneur tout au long de cette année scolaire, au sein de tous les services municipaux avec comme point d'orgue Serris en Fête.**

Quel est le point commun entre le carnaval de Serris en fête, la semaine du goût dans les crèches, une vente aux enchères au profit du Cap Vert organisées par les associations Toile é Moi et La Main dans la Main, le concert de Senny Camara ou un stage culturel de danse ? Toutes ces activités organisées par différents services de la commune avaient pour thème : l'Afrique de l'Ouest. Cette thématique a été définie par les élus de la Ville dans le cadre du projet « Culture et ouverture sur le monde » qui faisait parti du programme de l'équipe municipale. L'objectif : décliner des rendez-vous en lien avec cette thématique, tout au long de l'année, pour tous les publics et tous les âges, des bébés, à nos aînés, afin de sensibiliser les Serrisiens à d'autres pays, d'autres cultures.

Les actions menées sur le thème de cette année ont été nombreuses comme, des ateliers cuisine dans les crèches, une chorale des assistantes maternelles du Relais Petite Enfance municipal, la création de masques



et de costumes dans les centres de loisirs, un stage initiation contes et légendes africaines organisé par le service affaires culturelles pour les 10-15 ans, des ateliers percussions pour les aînés pendant la Semaine bleue, etc.

Serris en Fête a marqué la fin de cette saison aux couleurs de l'Afrique de l'Ouest avec le carnaval le samedi matin, des contes et récits africains pendant les deux jours de cette manifestation, une vente d'articles au profit du Burkina Faso et le concert de Senny Camara le samedi soir.

Après l'Afrique de l'Ouest, changement de destination à partir de septembre avec une thématique axée sur les pays nordiques et celtiques. L'objectif sera cependant toujours identique: permettre aux plus nombreux de découvrir la richesse des cultures qui nous entourent et qui font partie de notre patrimoine serrisien. C'est aussi ça le vivre ensemble à Serris.





# La Petite Boussole fait la fête

**Le samedi 13 mai, le Relais Petite Enfance de Serris « La Petite Boussole » avait réuni enfants, parents et assistantes maternelles pour sa traditionnelle fête.**

## EN SAVOIR PLUS

Relais Petite Enfance La Petite Boussole  
8 bis rue de Navarre 77700 Serris  
Prise de rendez-vous : 0160 43 52 06  
ou [rpe@serris.fr](mailto:rpe@serris.fr)

Cette année l'Afrique était à l'honneur dans le cadre du projet municipal « Culture et ouverture sur le monde » qui est décliné depuis septembre dans les actions municipales. Buffet aux saveurs africaines, initiation aux percussions, exposition photos, activités préparées et animées par les assistantes maternelles ont permis aux parents et aux enfants de passer un agréable moment.

Le point d'orgue de cette matinée fut la chorale des assistantes

maternelles qui ont interprété des chants africains avec beaucoup de talents comme ont pu le constater Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération, et Christelle PETIT, son adjointe à la Petite Enfance.

Le Relais Petite Enfance « la Petite Boussole » est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles et des gardes à domicile.



SAISON  
CULTURELLE  
2023

ANIMATIONS  
GRATUITES  
& OUVERTES À TOUS

ENVIE DE MOMENTS 100% CULTURE ?

La résidence services seniors Domitys Saria  
vous propose sa **saison culturelle 2023** :

COCKTAIL  
D'INOVATION

**MARDI 1<sup>ER</sup> AOÛT** / de 19h à 20h30

**ART PICTURAL & SCULPTURAL**

Vernissage avec **Éric COUTHON**,  
Artiste peintre



**VENDREDI 22 SEPTEMBRE** / de 19h à 20h30

**SPIRITUALITÉ & BIEN-ÊTRE**

Conférence sur la Géobiologie :  
*le monde du vivant et du non vivant*  
avec **Pascal AILLET**,  
Magnétiseur, Sourcier et Géobiologue

PLACES LIMITÉES

Plus d'informations \_\_\_\_\_

RÉSIDENCE SARIA - 37 COURS DU DANUBE

**SERRIS**

Ouverte 7j/7 de 8h à 20h

\_\_\_\_\_ **01 88 58 00 00** ou **domitys.fr** \_\_\_\_\_



**DOMITYS**  
vivre l'esprit libre



## / COUP D'ŒIL

# Trouvez votre rendez-vous passeport et CNI plus facilement

La Ville de Serris s'est dotée d'un nouveau logiciel de prise de rendez-vous en ligne pour les passeports et les cartes d'identité. En plus d'une gestion plus efficace pour les services municipaux, il propose aussi une confirmation et un rappel de rendez-vous automatique par SMS et/ou mail. Vous pouvez prendre rendez-vous en ligne depuis [serris.fr](https://serris.fr).

Ce nouveau logiciel, développé par synbird, est pleinement compatible avec le site gouvernemental <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr> qui permet de voir d'un seul coup d'œil les rendez-vous disponibles autour d'une zone définie et à un horaire déterminé; pratique pour trouver plus facilement un rendez-vous passeport et ou CNI.



## Aide PASS'EAU

La SAUR, Val d'Europe Agglomération et le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Serris ont créé un fonds de solidarité pour soutenir les personnes aux ressources modestes, dans le paiement de leur facture d'eau.

Si vous rencontrez des difficultés pour régler vos factures d'eau, des solutions peuvent être étudiées.

Contactez le CCAS pour plus de renseignements: [ccas@serris.fr](mailto:ccas@serris.fr) - Tél. 0160 43 52 00

## PIQUE-NIQUE DU CME ET DU CMJ

Le mercredi 28 juin, les membres du Conseil Municipal des Enfants et du Conseil Municipal des Jeunes étaient conviés à un pique-nique dans le parc du centre urbain du Val d'Europe pour fêter cette fin d'année scolaire avant les grandes vacances.

Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération, Véronique HORTENSE, Adjointe au Maire déléguée à la Citoyenneté et Noura BELLILI, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires et périscolaires et à l'Enfance ainsi que plusieurs autres élus sont venus partager ce moment convivial qui s'est poursuivi avec des jeux de plein air (foot, take, badminton...)

Ce fut également l'occasion pour les élus de Serris et les membres du CME/CMJ de remercier Ellyot N'GABOU pour son implication au sein de cette instance participative qu'il va quitter prochainement en raison d'un déménagement.



## INAUGURATION DE LA MICRO-FOLIE VAL D'EUROPE

Ce mardi 27 juin, Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération, François-Claude PLAISANT, Sous-Préfet de Torcy, Thierry CERRI, Conseiller Départemental, Anne-Catherine TOURNON, Directrice du centre commercial Val d'Europe, Ludovic HAVARD, Président de l'association des commerçants de l'ECI Val d'Europe, Sophie-Justine LIEBER, Directrice Générale de La Villette, ont inauguré la Micro-Folie Val d'Europe.

Ce dispositif immersif culturel est installé jusqu'au 30 août au cœur du centre commercial Val d'Europe et a pour objectif de rendre la culture accessible au plus grand nombre.

La Micro-Folie est soutenue par l'État, supervisée par le Ministère la Culture et accompagnée par La Villette. N'hésitez à venir célébrer l'Art avec un grand A!

# Opération Tranquillité Vacances

Vous partez en vacances ou devez vous absenter ? Signalez-le à la Police municipale de Serris

L'opération Tranquillité Vacances (OTV) vous permet de faire surveiller votre résidence en cas d'absence prolongée pour vos départs en vacances par exemple. À noter, l'Opération Tranquillité Vacances est opérationnelle toute l'année.

Pour faire surveiller son logement, deux solutions :

- Inscrivez-vous en ligne en remplissant le formulaire disponible sur [www.serris.fr](http://www.serris.fr) (taper OTV dans la barre de recherche)
- Rendez-vous au poste de Police Municipale, 12 rue Émile Cloud.

Contre les **cambrillages**,  
les **bons réflexes** !

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



**Vous vous absentez ?**

Faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.

## Voisins vigilants et solidaires

La Ville de Serris a adhéré en 2019 à la démarche « Mairie vigilante » qui complète l'initiative « Voisins vigilants et solidaires ». Ce dispositif est un réseau de solidarité de voisinage qui **permet aux habitants** d'un même secteur, d'une même rue ou d'une même résidence **de participer à la sécurité de leur cadre de vie.**

Pour obtenir plus d'informations ou devenir Voisin Vigilant et Solidaire, rendez-vous sur la plateforme web [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org).



# La PM fait passer les permis piéton et vélo



**Dans le cadre de ses missions de prévention routière, la Police Municipale de Serris a fait passer le permis piéton aux CP et le permis vélo aux CM2 des écoles de la ville.**

En plus d'une formation théorique en classe, les agents de la Police Municipale ont inclus cette année une nouveauté avec une sortie autour de leur établissement scolaire. L'objectif de cette séance pratique était de mettre en application les différents thèmes évoqués avec les enfants : traversée d'un passage piéton et d'un carrefour à feu, bon positionnement sur le trottoir, signification de panneaux routiers, etc.

En plus du permis piéton pour les CP, la Police Municipale de Serris (PM) intervient en ce moment dans les écoles pour faire passer le permis vélo aux CM2. Après une séance théorique, la PM a mis en place une séance pratique pour tester le maniement du vélo sur un circuit. La PM a également attiré l'attention des enfants sur les équipements de sécurité du cycliste que ce soit le port du casque, l'état des pneus ou le réglage des freins.

Les agents de Police Municipale ont remis un diplôme aux CP et aux CM2 pour leur rappeler d'être toujours vigilants, qu'ils soient à pied ou à vélo. Pour que ces opérations de sensibilisation soient pleinement efficaces, le rôle d'exemplarité des personnes qui accompagnent les enfants est primordial. Alors pour une route plus sûre, parents, donnez le bon exemple !

## Permis piéton : bon à savoir

- Dès l'âge de **3** ans, avec l'entrée en école maternelle, le risque piéton apparaît ;
- À l'âge de **8** ans, on observe un **premier pic des accidents** avec les premiers déplacements de l'enfant seul, notamment pour aller à l'école ;
- Vers l'âge de **11-12** ans, un **deuxième pic** survient avec la découverte d'un nouvel itinéraire pour se rendre au collège ;
- **44 %** des accidents piétons surviennent sur le **trajet domicile/école** ;
- La majorité des accidents a lieu lors du **trajet de retour** entre **16 et 19** heures ;
- **65 %** des accidents se déroulent dans une **zone proche du domicile** ;
- La quasi-totalité des accidents se produisent lors de la **traversée de la chaussée** (la moitié d'entre eux sur un passage piéton ou à proximité).

Source : [www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)





# Les aînés en balade

## — Nos aînés à Chartres

Le vendredi 14 avril, 80 Serrisiens de 65 ans et plus, accompagnés de Servais YAHOUÉDÉOU, conseiller Municipal délégué aux Seniors, de Dominique BRUNEL, Adjointe au Maire déléguée à la Culture et de Martine GUILHEM, conseillère municipale, se sont rendus à Chartres dans le cadre de la sortie culturelle offerte par la Ville aux aînés.

Malgré un temps pluvieux, nos seniors ont pu découvrir le centre international du vitrail, déjeuner au restaurant, se promener dans la ville en petit train touristique et visiter la cathédrale de Chartres, classée au Patrimoine Mondial de l'humanité.

Une journée pluvieuse, mais heureuse pour nos seniors.

## — Nos aînés dans le Périgord noir

Après la Hollande, l'Allemagne ou encore la Belgique les années précédentes, les aînés se sont rendus dans le Périgord noir, du 6 au 8 juin, lors du traditionnel voyage organisé par la Ville de Serris.

Accompagnés par Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération, Servais YAHOUÉDÉOU, conseiller municipal délégué aux seniors, de Franck BROLLIER et de Dominique BRUNEL, adjoints au Maire, les seniors ont pu découvrir Sarlat, Tamniées, la grotte de Lascaux, Domme et Rocamadour pendant ce voyage de trois jours. De belles visites, de bons petits plats, une météo radieuse et une ambiance conviviale pour un beau séjour dans une belle région de France.

.....  
Les Coquettes ont clôturé la  
saison 2022-2023 de la Ferme  
des Communes avec leur  
nouveau spectacle  
*Merci Francis!*  
.....

# La Culture pour tous !





**Dominique BRUNEL**  
Adjointe au Maire  
Déléguée à la Culture

Le samedi 16 septembre, notre salle de spectacle, la Ferme des Communes, fera sa rentrée avec la présentation de la nouvelle programmation culturelle.

Les spectacles de cette année seront comme toujours placés sous le signe de la diversité : concert, mentalisme, jeune public, humour et théâtre avec cinq spectacles nommés aux Molières 2023 dont trois récompensés ! Notre centre culturel vous proposera encore une programmation riche et variée.

Si la Ferme des Communes, qui fêtera ses 20 ans en 2024, est le symbole le plus visible de notre politique culturelle, il ne faut pas oublier toutes les actions mises en place par la Ville comme les Journées de la BD à Serris, le festival Val de Rire, les stages culture, les concerts et ateliers proposés à Serris en Fête et Bougez votre été et l'important soutien à nos associations culturelles. Merci au service Actions Culturelles qui travaille au quotidien pour mettre en musique la partition des élus.

Parce que la culture est une ouverture sur le monde, la municipalité continue à œuvrer pour offrir à nos enfants, dès le plus jeune âge, de nombreux spectacles et ateliers dans le cadre de notre programme d'éducation artistique et culturelle (PEAC). De la crèche au lycée, les 0-18 ans de Serris auront ainsi accès gratuitement à des propositions artistiques. Nous avons l'espoir que lorsque l'on demande « qui n'a jamais vu de spectacles », plus aucun jeune ne lève le doigt.

La culture est essentielle à l'épanouissement personnel et au bien vivre ensemble. Nous continuerons à faire en sorte qu'à Serris, elle soit toujours accessible au plus grand nombre, sans déroger sur la qualité des actions proposées.


## PEAC : la culture dès le plus jeune âge


PEAC 2022-2023

Crèches

OKA 

Maternelles

RÊVES DE PIERRE 

KOOM 




Élémentaires


PRÉLUDE BLEU MAJEUR

LES APPRENTIS SORCIERS


Collège et lycée

BRUMES 



AL CAPONE 


Lycée

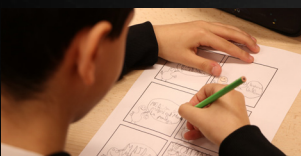
APRÈS COUP 



OLYMPE DE GOUGES  
PORTEUSE D'ESPOIR

Élémentaires-collège-lycée

ATELIERS BD 



.....  
*Prélude bleu majeur*  
présenté aux élémentaires  
en février 2023  
.....



**M**ême si la Municipalité proposait déjà des actions culturelles dans les établissements scolaires de la commune, la Ville de Serris a lancé officiellement, en 2022, son parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC). Le PEAC a pour objectif de développer la culture des élèves et d'éveiller leur curiosité intellectuelle tout au long de leur parcours scolaire, à travers la rencontre avec des artistes et des œuvres, les visites de lieux culturels et la pratique artistique. Les jeunes Serrisais bénéficient ainsi d'activités culturelles proposées par la Municipalité sur les temps scolaires et périscolaires.

Même si le PEAC ne concerne en principe que les élèves de l'école élémentaire au lycée, Dominique BRUNEL, adjointe au Maire déléguée à la Culture, a décidé de déployer ce dispositif dès la crèche, pour que les enfants puissent se constituer un bagage culturel dès leur plus jeune âge. Toutes les propositions du PEAC sont offertes par la Ville pour que les 0 - 18 ans, quel que soit leur établissement scolaire, puissent y accéder gratuitement, y compris le collège et le lycée de Serris dont la gestion ne dépend pourtant pas de la commune.

En 2022-2023, grâce à huit spectacles et 16 représentations, accompagnés d'ateliers en classe et de rencontres avec des professionnels de la culture (comédiens, musiciens, régisseurs, auteurs de BD), plus de 1500 jeunes Serrisais ont ainsi pu découvrir la salle de spectacle de la Ferme des Communes.

De Vassily KANDINSKY à l'égalité femmes-hommes avec Olympe de Gouges, en passant par la fugue et la musique classique, les sujets abordés par le PEAC l'an dernier étaient multiples et adaptés à tous les âges afin que tous puissent nourrir leur curiosité culturelle.

À partir de septembre, spectacles, théâtre, comédie musicale, marionnettes, rencontres-débats, cinéma d'animation, ateliers rythmeront une nouvelle saison du PEAC riche en découvertes et émotions, pour qu'à Serris, la Culture soit vraiment accessible à tous.

## — LE PEAC 2023-2024

### Crèches et Relais Petite Enfance

- Spectacle immersif **Comme un souffle** + ateliers pour chacune des crèches en amont du spectacle.

### Maternelles

- Spectacle **Contes signés** + ateliers d'initiation à la langue des signes
- Théâtre musical **Cahutopie** + fabrication de marionnettes à partir d'objets recyclés et tawashi.

### Maternelles et élémentaires

- Comédie musicale **Le fabuleux voyage de la fée Mélodie** + interventions sur les chorales de l'école Pierre Perret

### Élémentaires

- Spectacle de marionnettes **Le Voyage de papier** + ateliers: Initiation au théâtre gestuel.
- Cinéma d'animation spectacle concert **Graine de cabane** + Initiation au cinéma d'animation
- Spectacle visuel de marionnettes **La sourde oreille** + ateliers: Initiation au théâtre gestuel
- Conte musical **Le rossignol et l'empereur** + ateliers de présentation des instruments anciens issus du conte musical.

### Collège (4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>) & lycée

- Rencontre et débat **Al Capone**
- Théâtre + bord de scène **Marion 13 ans pour toujours**

### Lycée & parents

- Film **180 jours** +théâtre forum Discussion libre / création d'un groupe de parole.
- Théâtre et débat **Les maux bleus**

### Élémentaires, collège et lycée Autour des journées de la BD

- Atelier de création d'une planche de bande dessinée (pour les classes de CM1, CM2, 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>);
- Rencontres avec des auteurs et dessinateurs au lycée;
- Exposition « Comment réaliser une planche de bande dessinée » disponible en rotation dans les établissements du primaire et du secondaire, de novembre 2023 à février 2024.



.....  
 En remportant le concours Jeunes Talents, Théo ALBIZZER, a eu l'honneur de faire la première partie de François-Xavier-DEMAISON, le parrain de ce festival Val de Rire  
 .....



.....  
 Nadim et Denise, les vainqueurs du dernier Festival d'humour de Serris sont revenus à la Ferme des Communes partager un plateau  
 .....



.....  
 De gauche à droite: Stéphane GIARDINA, responsable des Affaires culturelles, Joseph ARRAGONE, Directeur de Gaya Group, François Xavier DEMAISON, parrain du festival Val de Rire, Théo ALBIZZER, lauréat du concours Jeunes Talents, Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération, Blandine ALICE, coup de coeur de la Ville, Mickael DENIS alias Denise et Dominique BRUNEL, Adjointe au Maire déléguée à la Culture  
 .....

## Un festival sous le signe du rire

**Rires en cascade, un public qui a répondu présent, des révélations, beaucoup de talents et surtout du rire pour Le Festival Val de Rire Serris qui s'est déroulé les 12,13 et 14 mai derniers.**

**S**ous l'impulsion de Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération, Dominique BRUNEL, adjointe au Maire déléguée à la culture et de Joseph ARRAGONE Directeur de Gaya Group, la Ferme des Communes a accueilli plus d'une dizaine d'artistes dont François Xavier DEMAISON, Sandrine SARROCHE, Les Décaféinés et le gala Rire & Chansons diffusé en direct à la radio avec Urbain, Antoine TARTRAT, Richard SABAK et Marine LÉONARDI. Nadim FOURZOLI qui avait remporté le concours jeunes talents du précédent festival d'humour de Serris et Denise qui avait reçu le coup de cœur de la ville sont revenus à la Ferme pour partager un plateau.

Les jeunes talents étaient en effet à l'honneur avec la présence des vainqueurs du concours de cette année: Théo ALBIZZER, qui s'est produit en

FESTIVAL  
**VAL DE RIRE  
 SERRIS**  
 12,13 & 14 MAI 2023



première partie de François-Xavier DEMAISON, Lucie CARBONE qui est passée avant Sandrine SARROCHE. Blandine ALICE, coup de cœur de la Ville de Serris sera en première partie d'une humoriste lors de la prochaine saison culturelle de la Ferme des Communes. N'hésitez pas à suivre ces jeunes humoristes au talent très prometteur !

Merci aux spectateurs, à Antoinette COLIN, Directrice artistique du Point-Virgule, à Laurent THIBAUT, Directeur d'Antenne de Rire & Chansons, au Comité des Fêtes de Serris qui a tenu la buvette du festival, à Planète Communication qui a dessiné et réalisé gracieusement les trophées du concours jeune talent, à Plug and Play pour son support technique, à la Mélodie des Saveurs, à Gaya Prod et au personnel communal d'avoir permis la réussite de ce festival.



Le samedi soir, le Gala Rire et Chansons, diffusé en direct à la radio, a réuni Richard SABAK, URBAIN, Marine LEONARDi et Antoine TARTRAT



Après avoir animé le Gala Rire et Chanson, LES DÉCAFÉINÉS étaient en représentation le dimanche après-midi

Lucie CARBONE, lauréate du concours jeune talent 2023 s'est produite en première partie de Sandrine SARROCHE



Sandrine SARROCHE a clôturé le festival



Sam. 16 sept. 19h00 Gratuit



Ven. 22 sept. 21h00 19 €/15 €



Sam. 7 oct. 21h00 29 €/23 €



Sam. 21 oct. 21h00 24 €/19 €



Sam. 4 nov.



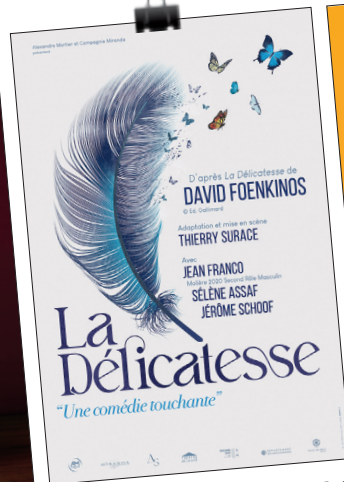
Sam. 6 jan. 21h00 24 €/19 €



Sam. 13 jan. 21h00 19 €/15 €



Sam. 3 fév. 21h00 24 €/19 €



Sam. 2 mar. 21h00 24 €/19 €



Sam. 10

## La Ferme élève la Culture

Découvrez les spectacles de la prochaine saison de la Ferme des Communes À vos agendas !

17 spectacles seront présentés lors de la nouvelle saison de la Ferme des Communes, dont cinq nommés aux Molières 2023 et trois récompensés : *Dublie-moi*, le grand gagnant de la soirée, avec quatre Molières, Laura FELPIN, Molière de l'humour pour *Ça passe*, et *Une idée géniale* qui a reçu deux Molières, celui de la comédie et celui de la comédienne dans un second rôle. Même s'ils n'ont pas gagné, la nomination de *La Délicatesse* et de *La vie est une fête* prouvent la qualité de ces deux pièces de théâtre. La diversité étant au cœur de cette nouvelle programmation, vous y trouverez de la musique avec le concert de La Grande Sophie en septembre, deux goûters/spectacles jeunes pu-



**CARTMAN**  
21h00 29 €/23 € Ven. 10 nov. 20h30 Gratuit

**MARION 13 ANS, POUR TOUJOURS**  
Un spectacle indispensable sur le harcèlement scolaire  
Mer. 22 nov. 19h00 Gratuit

**LES MAUX BLEUS**  
LA VIOLENCE N'EST PAS UNE QUESTION DE GENRE  
Mer. 22 nov. 19h00 Gratuit

**LA VIE EST une fête**  
UNE PIÈCE DE LILIAN LLOYD  
SAM. 2 DÉC. 21h00 24 €/19 €

**Joyeux Noël Monsieur Ours**  
spectacle de Jean-Jacques Guérout  
Dim. 17 déc. 15h00 8 €/5 €

**Sophia Aram**  
Le monde d'après  
Mer. 21h00 24 €/19 €

**une idée géniale**  
Le spectacle comédie de SÉBASTIEN CASTRO  
Mer. 21h00 29 €/23 € Sam. 30 mar. 21h00 29 €/23 €

**Oublie-moi**  
D'INSI, D'OTHER, N'OURS, et MATTHEW SEAGER  
Mer. 21h00 24 €/19 € Sam. 27 avr. 21h00 24 €/19 €

**Le Fabuleux Voyage de la fée de Mélodie**  
Dim. 5 mai 16h00 8 €/5 €

Saison 2023/2024

## BILLETTERIE

[WWW.FERMEDESCOMMUNES.FR](http://WWW.FERMEDESCOMMUNES.FR)



**LA FERME DES COMMUNES**

Centre culturel



**FERME DES COMMUNES**

8 boulevard Robert Thiboust - 77700 Serris

[www.fermedescommunes.fr](http://www.fermedescommunes.fr)

[f fermedescommunes](https://www.facebook.com/fermedescommunes)

# Les autorisations d'urbanisme

**Vous souhaitez construire une piscine, aménager vos combles, créer une véranda ? Tous les travaux nécessitent une autorisation préalable. Retrouvez la liste des démarches à effectuer selon la nature des travaux.**

**A**vant de commencer tous travaux, aménagement ou construction, renseignez-vous auprès de la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme. La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet en effet à la commune de vérifier la conformité des travaux envisagés au regard des règles d'urbanisme.

Selon l'importance de la construction ou des travaux à réaliser, il faudra ensuite déposer un permis de construire (PC), un permis d'aménager ou une déclaration préalable (DP). La Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme est à votre service pour définir votre projet et vous accompagner dans l'ensemble des démarches obligatoires nécessaires à sa réalisation.

À noter que si votre projet de construction a une superficie supérieure à 150 m<sup>2</sup>, vous devez faire appel à un architecte.

### CONTACT

Direction de l'Aménagement  
et de l'Urbanisme

0160 43 52 00 - urbanisme@serris.fr

La Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme reçoit uniquement sur rendez-vous.

① Réfection de toiture, ravalement de façade, châssis de toit, panneaux solaires, climatisation, création de fenêtre, changement de menuiseries extérieures : DP

② Aménagement des combles ou toute transformation en espace d'habitation

- Inférieure à 40 m<sup>2</sup> : DP
- Au-delà de 40 m<sup>2</sup> : PC
- Si la surface après travaux est supérieure à 150 m<sup>2</sup> : recours à un architecte et PC

③ Mur de clôture, clôture, portail : DP



⑦ Piscine

- De 10 à 100 m<sup>2</sup> découverte : DP
- De 10 à 100 m<sup>2</sup> avec couverture inférieure à 1,80 m de hauteur : DP
- Au-delà de 100 m<sup>2</sup> et/ou avec couverture supérieure à 1,80 de hauteur et/ou local technique supérieur à 20 m<sup>2</sup> : PC

- 4** **Véranda**
- Inférieure à 40 m<sup>2</sup>: DP
  - Au-delà de 40 m<sup>2</sup>: PC

- 5** **Garage**
- Inférieure à 40 m<sup>2</sup>: DP
  - Au-delà de 40 m<sup>2</sup>: PC
  - Transformation de garage en habitat: DP ou PC selon la surface après travaux

- 6** **Abris de jardin, poulailler, auvent, carport, annexe**
- Inférieure à 5 m<sup>2</sup>: aucune formalité
  - De 5 à 40 m<sup>2</sup>: DP
  - Au-delà de 40 m<sup>2</sup> ou hauteur supérieure à 12 m: PC

**DP: déclaration  
préalable**

**PC: permis de  
construire**



- 8** **Terrasse non couverte de plain-pied**
- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface: aucune formalité
  - Épaisseur inférieure à 40 cm et/ou surface inférieure à 5 m<sup>2</sup>: aucune formalité
  - Au-delà de 40 cm d'épaisseur et avec une surface inférieure à 40 m<sup>2</sup>: DP
  - Au-delà de 40 cm d'épaisseur et avec une surface supérieure à 40 m<sup>2</sup>: PC

## LES ÉTAPES DE MON PROJET DE CONSTRUCTION

1. Je dépose une autorisation d'urbanisme: permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir, etc. en fonction de la nature de mon projet.
2. J'attends la délivrance de l'autorisation d'urbanisme. Le délai d'instruction varie entre 1 et 5 mois en fonction de la complexité du dossier.
3. J'affiche l'autorisation d'urbanisme (arrêté) sur le site des travaux pendant une durée de deux mois.
4. Je formule une demande d'autorisation d'occupation du domaine public si nécessaire auprès des Services Techniques de la commune. Cette demande est obligatoire si une benne, un véhicule de chantier, ou un échafaudage, etc. doivent stationner sur la voie publique. Le délai d'instruction pour obtenir cette autorisation est de 15 jours.
5. J'informe la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme du début des travaux en remplissant une déclaration d'ouverture de chantier (DOC).
6. Je respecte l'arrêté sur les bruits des travaux. Les travaux bruyants ne sont autorisés que du lundi au vendredi, de 7h30 à 20h00.
7. J'informe la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme de la fin des travaux grâce à une déclaration d'achèvement des travaux (DAACT).

+

Retrouvez toutes ces informations sur la plaquette éditée par la Ville de Serris disponible à l'Hôtel de Ville





## PELOUSE ET HAIE : QUELQUES RAPPELS

■ La tonte des pelouses et l'utilisation de matériel bruyant sont **uniquement autorisées pour les particuliers** :

- du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 et 14 h 30 - 19 h 30
- samedi : 9 h 00 - 12 h 00 et 15 h 00 - 19 h 00
- dimanche et jours fériés : 10 h 00 - 12 h 00

### ■ Taille des haies

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux.

## UNE NOUVELLE BORNE À VERRE

■ Val d'Europe agglomération va installer une nouvelle borne destinée à la collecte du verre, le 18 juillet à l'angle de l'impasse du clos du village et de la route de Meaux.

# En été, j'oublie tout ou pas !

**Même si période estivale rime souvent avec vacances, cela ne veut pas dire que l'on ne doit plus respecter certaines règles. Petit rappel de la Police Municipale sur les dispositions qui doivent permettre à tous de profiter sereinement de la belle saison,**

### Le bruit reste du bruit, même en été !

Le soleil se couchant plus tard, l'été est la saison idéale pour les soirées et autres fêtes. Se réunir chez soi ne signifie pas forcément mettre de la musique toute la nuit ou bien crier à tue-tête sur les balcons, dans les halls d'escaliers ou dans les jardins. **Tous bruits ou gênes troublant la tranquillité d'autrui, s'ils sont constatés par un agent de police, peuvent conduire à une amende de soixante-huit euros.** Attention, contrairement à une idée reçue : **le tapage n'est pas seulement nocturne. Il peut exister à tout moment et la sanction sera la même, peu importe le moment de la journée.** Cette disposition concerne également les aboiements continus et répétitifs de chiens et à ce titre, les propriétaires d'animaux sont pénalement responsables des nuisances engendrées par ces derniers.

### Il y a des règles dans les parcs !

Lieux de rassemblements par excellence lors des périodes estivales, les parcs et bassins sont régis par plusieurs règles affichées à chaque entrée. Ouverts à tous lors des créneaux horaires prévus par arrêtés municipaux, ils permettent de se retrouver pour partager des moments de convivialité comme un pique-nique. Par contre, **les barbecues sont eux totalement interdits** sur l'ensemble de l'espace public.

Les déchets (comme les déjections canines) doivent bien sûr être ramassés afin de laisser les lieux propres.

Les parcs et bassins sont strictement réservés aux piétons et aux véhicules non motorisés. Les chiens, hors première catégorie, y sont autorisés mais seulement tenus en laisse, comme sur l'ensemble des voies communales.

Enfin, même si la saison s'y prête, **la baignade est strictement interdite** au niveau des bassins de la commune !

### Pas d'alcool dans la rue !

La commune de Serris **interdit la consommation d'alcool à proximité des lieux recevant du public** comme les gymnases, les écoles, les parcs ou encore la gare. Seule exception : les terrasses de cafés ou de restaurants. Il existe une dérogation également pour les manifestations locales, pour lesquelles une autorisation préalable doit être délivrée.

Enfin, **la consommation d'alcool par des personnes de moins de seize ans est strictement interdite** et ce, sur l'ensemble du territoire communal.

### Contactez la Police si besoin

En cas de besoin, vous pouvez **contacter la police municipale au 0160 43 27 15** ou bien la police nationale au 17.



### POLICE MUNICIPALE

Tél. : 0160 43 27 15  
[police.municipale@serris.fr](mailto:police.municipale@serris.fr)  
12, rue Émile Cloud - 77700 Serris

### PLUS D'INFOS

[www.serris.fr/ Vie quotidienne /Prévention et sécurité /réglementations](http://www.serris.fr/Viequotidienne/Preventionetsécurité/reglementations)





## Un 1<sup>er</sup> arbre pour « So Art »

**La ZAC du Pré de Claye, située entre le parc du Centre urbain du Val d'Europe et la méridienne, continue son développement. Le début des travaux de construction du programme So Art a été officiellement lancé avec la pose d'un premier arbre.**

Le mercredi 21 juin, Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération, Charles-Antoine CORRE, Directeur Général délégué de Legendre Immobilier, Jean-Baptiste REY, Directeur Général Adjoint EpaMarne - EpaFrance et Christophe GIRAL, Directeur Immobilier de Real Estate Development by Euro Disney, ont symboliquement posé un premier arbre au sein du programme « So Art ».

Cette opération immobilière, développée par Legendre Immobilier, est située ZAC du Pré de Claye. « So Art » sera bordée d'arbres et de liaisons douces et comportera un cœur d'îlot paysager. Elle proposera 106 logements (dont 10 maisons de ville), répartis en 71 logements en accession libre, 20 logements en PSLA (Prêt Social Location-Accession) et 15 logements locatifs sociaux. La diversité des types de logements de cette opération est symbolique de la mixité sociale défendue par les élus de Serris. La livraison de ce programme est prévue pour 2025.


### PLANNING PRÉVISIONNEL DE LIVRAISON DES FUTURS PROGRAMMES

2023

3<sup>e</sup> trimestre

FOYER RÉMOIS 




PARC SPIRIT 




4<sup>e</sup> trimestre

ITQ GROUP 



PARC GUTENBERG 



LES COTTAGES D'AMILLY 



2024

1<sup>er</sup> trimestre

QUADRAL 



## Conseil municipal

Les prochains conseils municipaux auront lieu :

- Lundi 9 octobre, 20h00
- Lundi 11 décembre, 20h00

Les séances ont lieu à l'Hôtel de Ville et sont à nouveau ouvertes au public.

Vous pouvez également les suivre en direct sur notre [page facebook VilleDeSerris](#).

## Les arrêtés, délibérations et décisions du Maire sont serris.fr

Les arrêtés, délibérations et décisions du Maire ainsi que les procès-verbaux des Conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la commune.

[www.serris.fr](http://www.serris.fr),  
rubrique citoyenneté

## Élections sénatoriales

Les élections sénatoriales auront lieu le 24 septembre.

L'élection des sénateurs se fait au suffrage universel indirect. Ils sont élus, pour un mandat de six ans renouvelable, dans chaque département, par un collège de grands électeurs formé d'élus de cette circonscription.

Celui-ci comprend des sénateurs, des députés, des conseillers régionaux élus dans le département, des conseillers départementaux ainsi que des conseils municipaux.

Le collège électoral est composé d'environ 160 000 personnes dont 95 % sont des conseillers municipaux.

# Expression politique

**Conformément aux dispositions de la loi du 27 avril 2002 dite de "démocratie de proximité", « Le Serrisien » ouvre ses colonnes à l'opposition municipale. Ces tribunes sont publiées sous leur seule responsabilité.**

## CONTINUONS ENSEMBLE POUR SERRIS (MAJORITÉ)

Les mois de mai et juin sont toujours riches en animations : Festival Val de Rire, Foire aux greniers, voyage des aînés, fêtes de fin d'année du Relais Petite Enfance, de Planète Sport et le point d'orgue de la fin d'année scolaire, Serris en fête. Même si le succès était déjà au rendez-vous l'an dernier, nous avons souhaité encore plus développer cette manifestation destinée à toute la famille, avec pour la première fois depuis longtemps, un carnaval aux couleurs de l'Afrique de l'Ouest. Cette thématique était celle développée dans le cadre de notre projet « culture et ouverture sur le monde ». Chorale du Relais Petite Enfance, stages culturels « danse et percussions » et « contes et légendes africaines », animations dans les centres de loisirs, atelier percussions lors de la Semaine bleue pour nos aînés, concert de Senny Camara, voici quelques-unes des actions mises en place par les services municipaux toute cette année. À partir de septembre, changement de destination avec un projet axé sur les pays nordiques et celtiques. Après Serris en fête, place à Bougez votre été, à l'apéritif républicain du 13 juillet et aux Journées à la mer pour 1 euro qui ont encore connu un beau succès cette année. Points communs de toutes ces manifestations : des animations gratuites ou très peu chères, ouvertes à tous les Serrisiens quel que soit leur âge et permettant de se rencontrer en toute convivialité. Merci à tous les services municipaux qui travaillent au quotidien à mettre en musique les projets des élus et vous proposer toutes ces manifestations qui font de Serris une ville dynamique.

## VIVONS SERRIS AUTREMENT (MINORITÉ)

L'été, saison de légèreté et de partage, éveille notre joie. Dans notre commune, s'ils ne l'étaient déjà, les parcs deviennent le lieu de rencontres et de pique-niques en famille ou entre amis. Les occasions positives de nous rencontrer animent nos rues, renforçant nos liens. Soyons solidaires envers nos aînés et cultivons la bienveillance. Réduisons notre empreinte écologique et préservons notre environnement. Cet été, rassemblons-nous pour faire de Serris un havre de joie, un havre de paix. À l'abri de tout ce marasme (inter)national, sur des sujets pourtant importants mais toujours mal appréhendés... Bon été à tous !  
Julien DEGLIAME  
06 60 80 84 47 | [j.degliame@serris.fr](mailto:j.degliame@serris.fr)

Nous terminons l'année scolaire dans un contexte particulier, sur fond d'émeutes, de violences urbaines dans plusieurs départements de Seine et Marne. Notre devoir en tant qu'élus peu importe l'appartenance politique est d'appeler au calme et une reprise du dialogue avec notre jeunesse pour tenter d'apaiser les conflits.

Très bonnes vacances à tous les serrisiens.  
Nancy ETINA, [n.etina@serris.fr](mailto:n.etina@serris.fr)

■ Directeur de la publication : Philippe DESCROUET, Maire de Serris.

Secrétariat de rédaction : Service Communication : Nicolas HUMBERT, Katell HELLEGOUARCH.

Photos : Service Communication, Créa Photo.

Conception graphique : Service Communication. Tirage : 6 000 ex. Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2023.

Impression : Gestion Graphic. Imprimé sur du papier recyclé - Label Imprim Vert. [www.gestion-graphic.com](http://www.gestion-graphic.com)



# FORUM



**SAM. 2  
SEPT.  
13 H 00 - 18 H 00**



**DES ASSOCIATIONS**  
»»»»»»»»»» GYMNASÉ ÉRIC TABARLY

# / À L’AFFICHE



**SAM. 2 SEPT. 13 H 00 - 18 H 00**

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Gymnase Éric Tabarly

Venez rencontrer les associations partenaires de la Ville. Près de 40 associations et services présents

Démonstrations et animations, Buvette tenue par le Comité des Fêtes Serris

Présentation de la saison culturelle et achat de places pour la Ferme Des Communes

Entrée libre.

**SAM. 9 SEPT. 10 H 00 - 18 H 00**

## ASSOMANIA

Château de Chessy - parc du Bicheret

Venez rencontrer plus de 160 associations.

Entrée libre.

[www.valdeuropeagglo.fr](http://www.valdeuropeagglo.fr)



**15 ET 21 SEPTEMBRE**

## COLLECTE DES ORDURES EXTRA-MÉNAGÈRES

- Centre urbain : vendredi 15 septembre
- Bourg de Serris : jeudi 21 septembre

Les encombrants ne doivent être sortis que la veille des jours indiqués ci-dessus, après 18 h 00.

Prochains ramassages : 13 (Bourg) et 21 décembre (C.U).

**SAM. 16 SEPT. 9 H 00 - 11 H 30**

## WORLD CLEAN UP DAY

Rendez-vous à l'Hôtel de Ville

Inscriptions jusqu'au 10 septembre sur [www.valdeuropeagglo.fr](http://www.valdeuropeagglo.fr)

Suivi du Village World au parc de la mairie de Saint-Germain-sur-Morin

11 h 30-15 h 30 : animations autour de l'environnement (ateliers, pièce de théâtre, tombola) & restauration foodtruck

[www.worldcleanupday](http://www.worldcleanupday)



**SAM. 16 SEPT. 19 H 00**

## OUVERTURE DE SAISON FERME DES COMMUNES

Ferme des Communes

Présentation de saison et spectacle AL CAPONE Théâtre - Tout public

Gratuit sur inscription [www.fermedescommunes.fr](http://www.fermedescommunes.fr)

**VEN. 22 SEPTEMBRE, 21 H 00**

## LA GRANDE SOPHIE

Ferme des Communes

Concert (assis) - Tout public Tarifs: 19/15 €

Informations et réservations : [www.fermedescommunes.fr](http://www.fermedescommunes.fr)

**VEN. 29 SEPTEMBRE, 19 H 30**

## LES SERRISSEIENS ONT LA PAROLE

Ferme des Communes

Venez participer à cette réunion pour aborder les sujets liés à votre vie de quartier. Entrée libre.

**Tous les événements de la ville**

sur [www.serris.fr](http://www.serris.fr) et sur notre page Facebook officielle VilleDeSerris